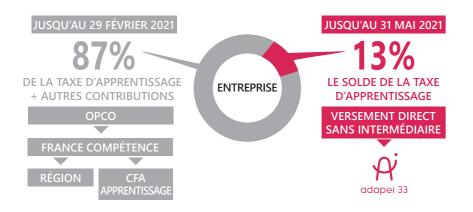
# Au titre de leurs actions de formation, les IME et ESAT sont éligibles au versement de la taxe d'apprentissage



Depuis 2020, les modalités de collecte de la taxe d'apprentissage ont évolué dans le cadre de la "Loi Avenir professionnel", dite "Loi Avenir".

Vous pouvez affecter directement le solde de votre taxe d'apprentissage à un ou plusieurs établissements de l'Adapei de la Gironde.

Vous devez vous acquitter de votre taxe entre le 1<sup>er</sup> janvier 2021 et le 31 mai 2021

### Comment effectuer votre versement?

Par chèque bancaire à l'ordre de l'établissement, en nous indiquant votre numéro Siret et un contact, pour que nous puissions vous adresser votre reçu de versement.

Par carte bancaire, via la plateforme de paiement sécurisé (https://bit.ly/39P1ZiW).

Votre reçu de versement vous sera adressé à l'issue de votre paiement.

### La taxe d'apprentissage est le seul impôt dont vous choisissez le bénéficiaire!

### Nos établissements habilités à percevoir la taxe d'apprentissage en Gironde

#### **IME Alouette**

39 avenue du Port Aérien 33600 PESSAC Tél. 05 57 26 16 16 ime.alouette@adapei33.com N° UAI : 0331627P

#### **IME Blaye**

2 rue Nicole Girard Mangin 33390 BLAYE Tél. 05 57 42 38 38 ime.blaye@adapei33.com N° UAI: 0331409C

#### **IME Taussat**

27 avenue Ginette Marois 33148 LANTON Tél. 05 57 76 08 08 ime.taussat@adapei33.com N° UAI : 0331761K

#### **IME Médoc**

40 rue du Général de Gaulle 33112 SAINT-LAURENT MÉDOC Tél. 05 56 73 18 88 ime.medoc@adapei33.com N° UAI : 0331482G

#### IME Lamothe-Landerron Château des Massiots

33190 LAMOTHE-LANDERRON Tél. 05 56 61 71 31 ime.lamothelanderron@adapei33.com N° UAI: 0332076C **IME Saint-Macaire** 

10 rue de l'Église 33490 SAINT-MACAIRE Tél. 05 57 31 00 28 ime.saintmacaire@adapei33.com N° UAI: 0333181D

#### **ESAT Métropole Pessac Alouette**

37 avenue du Port Aérien 33600 PESSAC Tél. 05 57 26 16 26 esat.pessacalouette@adapei33.com N° SIRET : 77558500300483

#### **ESAT Métropole Pessac Magellan**

9 rue Claude Chappe 33600 PESSAC Tél. 05 57 26 15 26 esat.pessacmagellan@adapei33.com N° SIRET: 77558500300707

#### **ESAT Métropole Blanquefort**

48 rue Jean Duvert 33290 BLANQUEFORT Tél. 05 56 49 40 07 esat.blanquefort@adapei33.com N° SIRET: 77558500300962

#### **ESAT Villambis**

3 allée de Villambis - CS 61001 33250 CISSAC MÉDOC Tél. 05 56 73 90 90 esat.villambis@adapei33.com N° SIRET : 77558500300178

#### **ESAT Saint-Denis de Pile**

4 route de Guîtres 33910 SAINT-DENIS DE PILE Tél. 05 57 25 60 00 esat.lehautmexant@adapei33.com N° SIRET : 77558500300152

#### **ESAT Braud et Saint-Louis**

1 Bouinot 33820 BRAUD ET SAINT-LOUIS Tél. 05 57 42 63 50 esat.lapaillerie@adapei33.com N° SIRET : 77558500300236

#### **ESAT Audenge**

Parc d'activités - 15 rue du hapchot 33980 AUDENGE Tél. 05 56 26 94 08 esat.audenge@adapei33.com N° SIRET: 77558500300863

#### **ESAT Mongauzy**

17 Château de Guerre Nord 33190 MONGAUZY Tél. 05 56 61 79 09 esat.mongauzy@adapei33.com N° SIRET : 77558500300889

Siège social Bureaux du Lac II - Bât. R -39 rue Robert Caumont 33049 Bordeaux Cedex Tél. 05 56 11 11 11 - siege@adapei33.com



Votre Taxe d'Apprentissage a du sens!

SOUTENEZ LA FORMATION ET CONTRIBUEZ À L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



# Un engagement social, un passeport pour l'emploi...

Acteur de l'Économie Sociale et Solidaire, l'Adapei de la Gironde forme chaque année des personnes en situation de handicap mental, psychique ou avec des troubles du spectre de l'autisme, sur une cinquantaine de métiers. Des équipes dédiées les accompagnent dans la construction de leur parcours professionnel et proposent différents dispositifs pour développer leurs compétences métiers et renforcer leur niveau de qualification :

- Les chantiers-écoles sont des dispositifs de professionnalisation permettant de découvrir des filières et des métiers pour construire ou conforter une orientation par des mises en situation professionnelle sur les plateaux techniques des ESAT.
- · Les plateformes métiers pour une mise en situation effective de travail et pour acquérir les connaissances sur les impératifs du métier choisi en réduisant les écarts avec le milieu ordinaire de travail (horaire, rythme, logistique, technicité...).
- L'accompagnement dans des dispositifs de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) ou Reconnaissance des Acquis de l'Expérience (RAE) pour les personnes dont le projet professionnel est d'acquérir un diplôme, un titre à finalité professionnelle ou un certificat de qualification professionnelle.
- L'accompagnement dans des dispositifs d'apprentissage de droit commun, en partenariat avec des CFA et des entreprises, pour instaurer des aménagements spécifiques (durée du contrat, aménagement de la formation, suivi en entreprise...), pour obtenir un CAP, un BEP ou un Bac Pro.



# Choisir un IME ou un ESAT de l'Adapei de la Gironde comme bénéficiaire de votre taxe d'apprentissage

## C'est nous permettre

- De former et de qualifier des personnes en situation de handicap pour qu'elles accèdent et se maintiennent dans l'emploi.
- D'acquérir ou de renouveler du matériel pédagogique et technique nécessaire à l'apprentissage des métiers d'aujourd'hui et de demain.

# C'est pour vous

- socialement responsable,
- ⇒ Soutenir l'égalité des chances des personnes en situation de handicap.
- ⇒ Participer à la professionnalisation de vos salariés de demain

Votre taxe d'apprentissage a du sens! Soutenez les IME et ESAT de l'Adapei 33

en effectuant votre versement avant le 31 mai 2021

### Votre taxe d'apprentissage nous permettra de mettre en œuvre nos projets 2021...

**Chantiers** Développer les chantiers-écoles pour permettre aux jeunes d'IME de découvrir **école** des filières professionnelles et construire ou conforter leur orientation.

**Plateformes** 

Développer les plateformes métiers sur l'ensemble du territoire pour les métiers **métiers** de la restauration, la vitiviniculture, la blanchisserie, la propreté...